

# Éducation à la sexualité

## Lettre d'information n°8

Cette lettre d'information n°8, destinée aux personnels de l'éducation nationale, se propose d'aborder les enjeux de l'éducation à la sexualité dans le premier degré. L'éducation à la sexualité, explicitement citée dans la loi française (loi IVG de 2001), s'appuie sur des champs complémentaires : biologique, psycho-affectif et social. Elle trouve sa place dans l'éducation à la santé des élèves, et notamment dans le parcours éducatif de santé, dès la maternelle et jusqu'au lycée. Si elle sert un objectif de prévention, elle ambitionne aussi une vision globale et positive. Loin de certaines représentations, l'éducation à la sexualité ne discute pas des valeurs familiales ou culturelles, qui restent dans le champ de l'intime, en dehors du cadre scolaire. En pleine cohérence avec le socle commun, l'éducation à la sexualité vise pour l'enfant l'acquisition de connaissances pour éclairer ses

## Académie de Créteil

choix et de compétences psychosociales utiles pour vivre avec les autres, en classe et plus largement en société. Cette éducation à la sexualité se doit de s'adapter à chaque âge de la vie de l'enfant. Il ne s'agit pas de devancer les questions des élèves, mais plutôt d'être prêt à les accueillir lorsqu'elles surviennent. Pour les personnels de l'éducation nationale, l'enjeu est de trouver la posture adaptée qui permettra d'apporter au bon moment des éléments pertinents pour nourrir le questionnement et la réflexion des élèves. Ceci nécessite en tant qu'adulte de pouvoir prendre du recul sur ses propres représentations et d'offrir aux élèves des espaces d'écoute et de dialogue, dans le respect de chacun. Dans cette perspective, lectures, témoignages, ressources et pistes de formation sont proposés dans cette lettre.

Avril 2018

Edito	1
Le dossier :	1
L'éducation à la sexualité dans le premier degré	
Sur le terrain	5
A lire	6
L'actualité du réseau académique	7
Les auteurs	7
Les textes	7

Retrouver les précédentes lettres d'information et les ressources sur l'éducation à la sexualité :

[svt.ac-creteil.fr / thématique "éducation à la santé et à la sexualité"](http://svt.ac-creteil.fr/thematique/education_a_la_sant_e_et_a_la_sexualite/)  
et  
<http://www.egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/spip.php?article275>

## LE DOSSIER :

### L'éducation à la sexualité dans le premier degré

*« L'éducation à la sexualité (EAS) qui se situe à l'intersection de trois champs : biologique, psycho-affectif et social, contribue à la construction de la personne et à l'éducation du citoyen. Composante d'un projet global d'éducation, elle participe à la formation de la personnalité, de l'identité de l'enfant et de l'élève, à son développement et à sa socialisation. Elle vise à l'acquisition de connaissances, au questionnement et à l'élaboration*

*de réponses adaptées à la vie en société. Par la réflexion individuelle et collective qu'elle suscite, elle permet d'accompagner chaque enfant dans la vie de la classe ou de l'école. » (extrait Eduscol)*

#### **Le cadre de l'éducation à la sexualité dans les écoles**

L'entrée officielle de l'éducation sexuelle à l'éducation nationale a eu lieu en 1973. Tandis qu'une information sexuelle basée sur la

reproduction est intégrée aux programmes de biologie, l'éducation sexuelle est facultative et en dehors du temps scolaire. Son évolution vers une éducation à la sexualité de la maternelle au lycée obligatoire et intégrée dans le temps scolaire s'est appuyée sur différents facteurs : évolution de la société et du droit des femmes, risques de santé publique, évolution de la prévention vers la promotion de la santé à travers le développement des compétences psychosociales (1), importance de

la santé dans les apprentissages et la nécessité d'aider les individus à atteindre et maintenir un état de santé satisfaisant. Différents textes sont venus affirmer la volonté et la nécessité de mettre en place cette éducation à la sexualité :

La loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception impose qu'une « information et une éducation à la sexualité soient dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances pourront associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements ». Elle a été suivie de la circulaire du 17 février 2003 sur « L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées » qui explicite cette formation à destination de l'ensemble des élèves sous forme de trois séances au minimum, dans le courant de chaque année scolaire. Elle précise qu'« À l'école primaire, l'éducation à la sexualité suit la progression des contenus fixée par les programmes pour l'école. Les temps qui lui sont consacrés seront identifiés comme tels dans l'organisation de la classe. Ils feront cependant l'objet, en

particulier aux cycles 1 et 2, d'une intégration aussi adaptée que possible à l'ensemble des autres contenus et des opportunités apportées par la vie de classe ou d'autres événements. »

[...] c'est aux maîtres chargés de classe qu'incombe la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans le cadre des enseignements, avec le tact qui s'impose et en recherchant la plus grande cohésion avec l'ensemble des apprentissages. [...] Les maîtres porteront une attention toute particulière à la parole de l'enfant en vue de l'aider à discerner ce qui, dans les rapports qu'il entretient avec ses camarades et avec les adultes, est acceptable ou ne l'est pas. »

L'éducation à la sexualité fait partie du parcours éducatif de santé (circulaire du 28-1-2016) organisé autour de trois axes dès la maternelle : un axe d'éducation à la santé, un axe de prévention et un axe de protection de la santé. Enfin, la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 qui « s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Elle se base sur des principes fondamentaux : la sexualité doit être fondée sur l'autonomie, la satisfaction, la sécurité. Elle prend en compte les relations

inégalitaires entre les sexes et les sexualités qui impactent l'accès universel à la santé sexuelle. » Elle « développe une action volontariste d'information, d'éducation à la santé et de communication, avec une place prioritaire pour la santé des jeunes ». L'une des priorités est d'« éduquer dès le plus jeune âge à la vie relationnelle et sexuelle dans le respect des droits humains. » Tous ces textes insistent sur l'importance de la formation des adultes.

### Qu'en est-il actuellement?

Dans le baromètre réalisé par le HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) auprès de 3000 établissements scolaires, dont 1001 écoles élémentaires durant l'année scolaire 2014-2015 : 25% des écoles répondantes n'ont mis en place aucune action ou séance d'éducation à la sexualité (pour un taux de réponse des écoles de 35%)

Mais une enquête (2) réalisée dans le cadre d'un mémoire en sociologie de l'enfance met en évidence qu'un quart des enseignants de l'enquête développent des thèmes en lien avec l'éducation à la sexualité sans avoir conscience de faire de l'éducation à la sexualité.

## Le développement psycho-sexuel de l'enfant

La sexualité humaine est plus acquise qu'innée. En effet, à partir d'un potentiel biologique et physiologique (variable pour chaque individu) une approche et un vécu de la sexualité va se construire sous l'influence de l'éducation, de la culture, de la religion, de la société dans laquelle on vit ainsi qu'en fonction de son histoire personnelle étroitement liée aux émotions. Le corps est « pré-câblé » neurologiquement pour rendre la sexualité agréable, mais c'est l'environnement qui va moduler cette capacité dans un sens comme dans l'autre. Freud l'explique de manière psychanalytique à travers les différents stades du développement psychosexuel de l'enfant liés aux fonctions physiologiques :

-le stade oral lié à la fonction alimentaire et à la tétée (de 0 à 1 an) Le bébé à travers la tétée découvre une satisfaction liée à la bouche. Il va rechercher par la succion à reproduire cette satisfaction et prendre connaissance du monde par sa bouche

-le stade anal lié à la fonction d'élimination et à l'apprentissage de la propreté (de 1 an à 3 ans). L'enfant prend conscience de l'intérieur de son corps et de l'extérieur. Il apprend le pouvoir de contrôler, de retenir ou de donner grâce aux sphincters

-le stade phallique lié à la fonction urogénitale et à la différenciation sexuelle (de 3 ans à 6 ans). L'enfant apprend à différencier les sexes, les générations. Il s'intéresse à son anatomie et à ses organes génitaux qui peuvent être source de sensations. C'est aussi le début de l'intégration de la loi symbolique, ce qui est autorisé/interdit, ce qui est bien/mal

-la période de latence liée au développement des capacités cognitives (de 6 ans à la puberté). Une soif de connaissance et d'ouverture sur tous les sujets est caractéristique de cette période. La socialisation y est très importante

-l'adolescence liée à la puberté et à l'accès à une sexualité génitale, à des capacités cognitives nouvelles, à une vision du monde nouvelle, à une place sociale nouvelle. Son corps, son esprit ainsi que sa place dans la société se modifient sans que l'adolescent ait prise sur ces changements. Il cherche qui il est et surtout quelle valeur il peut avoir.

L'ensemble de ces processus doit conduire l'enfant à devenir un individu autonome. Toute perturbation de l'environnement à ces différents stades pourra avoir des conséquences dans la vie relationnelle et sexuelle de cet individu. Le degré de sécurité intérieure acquis grâce aux liens d'attachement avec les figures parentales ainsi que les émotions ressenties laissent une trace et influencent nos choix. Différents facteurs peuvent conduire à des comportements à risque et/ou à des relations à l'autre problématiques telles que l'ignorance, la honte, la culpabilité, une faible estime de soi, la méconnaissance de ses propres ressources, de ses capacités. N'oublions pas que chaque enfant est unique, il a son propre développement fait d'avancées et de reculs à une vitesse qui lui est propre. Rien n'est jamais acquis ou perdu définitivement. Il est important de se rappeler que la sexualité des enfants n'est pas celle des adultes. Il n'y a pas de recherche de sexualité génitale chez l'enfant. Il est en recherche d'affection et de reconnaissance.

**L'imaginaire sexuel de l'adulte est propre à l'adulte et parler de sexualité à un enfant n'est pas parler de pratiques sexuelles. D'où lorsqu'on parle d'éducation à la sexualité pour les enfants, on parle de connaissance de soi et de l'autre, de savoir communiquer, du respect, de la connaissance des cinq sens et des ressentis qui s'y rattachent, des émotions, de bien être, d'évolution historique, de la famille, de connaissance du corps et d'hygiène, de responsabilité des adultes... C'est aussi l'occasion de répondre à leurs questions suite à des situations vues, entendues ou vécues ou aux images véhiculées par les médias, publicités...**

L'éducation à la sexualité doit donc être un dialogue permettant à chacun de se comprendre et de comprendre l'autre.

### **Pourquoi faire de l'éducation à la sexualité dès la maternelle ?**

Notre société a longtemps lié sexualité et tabou, si bien que parler de sexualité reste un sujet délicat. Nous n'avons pas fait l'expérience (ou très peu) d'adultes nous ayant parlé de manière simple, objective et positive de sexualité. Cette absence de dialogue peut créer des représentations erronées autour de la sexualité. Souvent, seules les 3 premières lettres sont entendues et font écho aux images d'une sexualité adulte pouvant être déformée par les médias et les nouvelles technologies. La santé, droit humain indiscutable, est définie par l'OMS comme « un état de complet bien-être physique, mental et social » et se construit dès le plus jeune

âge. On apprend très précocement aux enfants l'hygiène corporelle (en évitant parfois de nommer les organes génitaux), l'hygiène de vie (ex le sommeil, l'alimentation), le vivre ensemble... La sexualité a elle aussi des conséquences sur la santé. Elle est la relation à l'autre la plus intime et la plus porteuse d'émotions potentiellement positives ou négatives. Il est donc nécessaire d'acquérir des connaissances, capacités et attitudes pour vivre au mieux cette relation aux différents âges de la vie. L'école est le lieu privilégié de tous ces apprentissages en lien avec les familles. La formation dispensée dans les écoles maternelles en complément de l'éducation parentale, favorise l'éveil de la personnalité des enfants, stimule leur

développement sensoriel, moteur, cognitif et social, développe l'estime de soi et des autres et concourt à leur épanouissement affectif.

L'éducation à la sexualité a sa place dans les 5 domaines d'apprentissage de la maternelle qui sont :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

Quelques exemples :  
-Pouvoir reconnaître les différentes émotions permet

de prendre conscience de ce qui nous convient et de ce qui nous ne convient pas ainsi que la possibilité de le reconnaître chez l'autre.

-Apprendre à nommer les différentes parties de son corps et du corps de l'autre permet une bonne intégration du schéma corporel et l'acceptation des différences. Les garçons savent tous qu'ils ont un « zizi » qu'ils voient et manipulent tous les jours ; les filles sont souvent dans l'inconnu de cette partie de leur corps nommée parfois « zézette » qu'il ne faut surtout pas toucher (sale ? honteux ?...).

-Pouvoir parler des différentes compositions familiales sans induire de hiérarchie permet à chaque enfant de se reconnaître et de s'intégrer de manière positive dans la société dont il fait partie.

-Parler sereinement des limites du privé et du public, de la loi peut permettre aux enfants de ne pas ressentir de honte et/ou de culpabilité et donc de faire appels plus facilement aux adultes lorsqu'ils vivent des situations ressenties comme difficiles.

Une fois de plus, la sexualité ne relève pas d'un enseignement mais d'un dialogue à adapter en permanence.

### **Formelle ou informelle, explicite ou implicite, nous faisons tous de l'éducation à la sexualité**

La sexualité est propre à chacun et fait partie intégrante de chaque individu. Nos représentations de la sexualité vont donc s'exprimer à travers la communication verbale ou non verbale, de manière explicite et implicite dans nos interactions avec les autres. Et de fait, tout comme les parents, nous participons tous

de manière formelle ou informelle à l'éducation sexuelle des enfants que nous côtoyons (dans le respect porté à soi et à l'autre, dans l'expression et l'acceptation ou non des émotions, dans la manière de nous habiller, de parler, de s'adresser aux autres selon qu'ils soient filles ou garçons, de permettre ou non aux enfants certaines actions selon qu'ils soient filles ou garçons, de réagir à des moqueries, à la gêne ou non ressentie devant certaines questions...). Il est donc indispensable de réfléchir à nos propres représentations pour ne pas influencer le développement de la sexualité des enfants. Une attitude sereine et la neutralité doivent être la règle sur les bases incontournables de la loi et des droits humains. Les échanges en groupe relèvent toujours du domaine public (ce qui peut être dit devant tout le monde) et jamais du privé et de l'intime. C'est un pré apprentissage de la reconnaissance et de la protection de leur vie privée et de celle des autres, encore plus indispensable à l'heure des nouvelles technologies.

### **La co-éducation avec les parents**

L'école est, avec la famille, l'un des lieux les plus importants de la socialisation et donc du rapport aux autres « Quel est ma place parmi les autres ? Comment je suis avec les autres ? Qu'est-ce que je vaudrais par rapport aux autres ? ». Parce que la construction d'un individu commence dès le plus jeune âge et que l'éducation nationale, comme son nom l'indique, participe à l'éducation et donc à la construction du futur adulte en permettant à chacun l'apprentissage et le développement de ses facultés

intellectuelles, relationnelles et physiques, elle participe à l'éducation à la santé et donc à la sexualité. Cette mission est réaffirmée par la création du parcours éducatif de santé. Pourquoi penser qu'il est important d'avoir de nombreuses connaissances pour savoir résoudre des problèmes de plus en plus complexes afin de faire des choix qui soient libres et éclairés, qu'il est important de connaître le fonctionnement de son corps pour pouvoir avoir des comportements bénéfiques pour la santé, mais qu'il est inutile de parler et de connaître les organes qui interviennent dans la sexualité et la reproduction avant un certain âge, d'ailleurs impossible à définir. Ce serait un peu comme dire qu'il est inutile de parler du système digestif, de l'alimentation et de l'hygiène alimentaire tant que l'on n'est pas en âge de faire soi-même la cuisine. Comme nous l'avons vu la sexualité est plus acquise qu'innée. Nous vivons dans une société de performance où les médias et les nouvelles technologies participent à nos représentations sur la sexualité.

- L'enquête HBSC (3) montre que les collégiens déclarent passer en moyenne 7h48 par jour devant les écrans (TV, smartphone, ordinateur, tablette).

- Une autre enquête (4), que 58 % des garçons et 45 % des filles ont vu leurs premières images pornographiques entre 8 et 13 ans.

- Un sondage IFOP de 2017 donne 51 % des 15-17 ans qui ont surfé sur des sites pornographiques (augmentation de 14 % par rapport à 2013)

- Une enquête réalisée par « fil santé jeune » auprès de 669 jeunes, montre que 84 % ont déjà regardé des images

pornographiques, 60 % ne parlent jamais des images vues.

Ces chiffres montrent bien l'importance de pouvoir mettre en place un dialogue avec les enfants dès le plus jeune âge afin qu'ils puissent se construire le plus sereinement possible et identifier les adultes comme des personnes ressources, même en ce qui concerne la sexualité.

L'éducation nationale a un rôle de co-éducation avec les parents. La confiance entre les uns et les autres est nécessaire puisque l'objectif est le même : permettre à chaque enfant de devenir un adulte épanoui dans la société dont il fait partie.

Le témoignage d'une enseignante (5), cité ci dessous, illustre cette confiance nécessaire : « J'ai été bien mal à l'aise le jour où je suis tombée sur un ramassis de petits papiers obscènes dans ma classe. Je ne savais pas si je devais faire comme si de rien n'était ou si je devais

*repandre ça avec mes élèves. J'avais surtout peur que les enfants non impliqués ne racontent cela à leurs parents et qu'à leurs yeux, je ne passe que pour une drôle de madame. Moi, je me sentais de taille à discuter de chacun de ces billets pour aider les enfants à comprendre le poids des mots et les faire réfléchir. J'en ai parlé au directeur qui m'a proposé d'écrire une petite lettre aux parents (je travaille dans une école plutôt favorisée). Sans dramatiser, je leur signalais que quelques billets remplis de mots obscènes m'étaient tombés entre les mains, que je souhaitais ouvrir avec les enfants une discussion sur le respect et que je comptais sur eux pour poursuivre cette réflexion, histoire que les enfants puissent sentir notre cohésion d'adultes face à ce sujet. Cela a été une expérience formidable. Beaucoup de parents sont venus me dire leur malaise face à certains débordements*

*chez leur enfant. Je leur ai proposé de nous associer pour parler de ça avec les enfants. Nous avons invité la psychologue du centre de PMS et partagé, lors d'une réunion en soirée, nos doutes, nos malaises, nos ressources. Il s'est passé quelque chose de très fort. Et moi qui pensais que je risquais de me mettre les parents à dos... ! »*

Références des citations :

(1) Charte d'Ottawa (1986)

(2) Elisabeth Guilbert-Huguet, mémoire en sociologie de l'enfance, M2 des sciences de l'éducation, université Paris-Descartes

(3) Enquête HBSC de 2014

(4) Enquête de Marzano Michaela et Claude Rozier « Alice au pays du porno » 2005

(5) « Choux, cigognes, « zizi sexuel », sexe des anges... parler sexe avec les enfants ? » p27

[http://www.yapaka.be/files/ta\\_sexualit.pdf](http://www.yapaka.be/files/ta_sexualit.pdf)

## Sur le terrain

### Une action en maternelle, relatée par une infirmière scolaire :

*Classe de grande section de maternelle à Beaumont du Gâtinais.*

L'enseignante souhaite une animation pour expliquer à ses élèves comment se comporter en société (ton corps/mon corps, hygiène, respect) Nous prévoyons une heure d'intervention avec la possibilité que cela déborde si nécessaire.

Afin d'aborder les notions d'intimité et de respect du corps, j'utilise une poupée de grande taille pour qu'ils puissent s'identifier. Nous voyons ensemble comment faire sa toilette en respectant

la parole et les habitudes de chacun. Lorsque vient le moment de la toilette intime, je revois avec eux la notion de zizi et zézette (chacun peut donner sa façon d'appeler les sexes féminin et masculin) Je pars de ce qu'ils savent.

Puis, nous abordons le respect du corps, du sien mais aussi de celui des autres.

Grâce à la poupée, il est plus simple de faire parler les enfants. Il paraît évident à la majorité de la classe que leurs parties intimes ne sont pas quelque chose que tout le monde peut montrer ou toucher, tout comme d'autres zones de leur corps. C'est l'occasion de rappeler qu'ils

n'hésitent pas à parler à un adulte d'une situation qui ne leur convient pas (les gênes), que ce soit un geste, une parole ou un bisou.

Ceci permet de poser les jalons du respect du corps de l'autre : si on peut refuser un geste, on doit aussi ne pas imposer un geste (on n'embrasse pas, on ne fait pas de câlin sans que l'autre soit d'accord, par exemple).

La discussion va évoluer en fonction des remarques et questions des enfants. C'est toujours avec la classe que nous trouvons les réponses en les questionnant sur ce qu'ils savent et ce qu'ils pensent.

## Une action en école élémentaire relatée par une professeure des écoles

Classes de CM2 de l'école  
Marie Curie.

Mise en place de 4 phases :

- 1 – Recueillir les questions des élèves dans une boîte
- 2 – Répondre aux questions en non mixité
- 3 – Travail en science, en classe entière, sur la reproduction humaine
- 4 – Retour au débat en mixité

D'abord, nous répondons aux questions :

Exemples de questions de garçons : « Comment se sentent les garçons quand ils sont amoureux ? », « Est-ce qu'on peut aimer un enfant à sa naissance quand il est

handicapé ? », « Qu'est-ce que le sperme ? », « Pourquoi a-t-on des poils sous les aisselles ? »...

Exemples de questions de filles : sur la puberté : « c'est quoi, à quel âge elle commence et se termine, qu'est ce qui se passe, pourquoi ? », « Pour faire des enfants est-ce qu'on est obligé de mettre une capote ? », « Comment faire les enfants ? », « Pourquoi les femmes s'aiment »...

Nous partons de leurs représentations, de ce qu'ils savent sur la puberté et nous mettons au clair les transformations physiques. Nous faisons le parallèle entre les filles et les garçons. Nous abordons également les transidentités.

Dans une autre séance nous

visionnons « l'Odyssée de la vie ». Par ailleurs, nous interrogeons la place du corps dans la classe à travers le prisme de l'égalité filles-garçons, exemples : à quel moment ils mobilisent leur corps ? Quelles remarques fait-on aux filles et aux garçons sur leur apparence physique ? Quelles sollicitations vis à vis des filles ? Des garçons ?

Nous faisons ensuite un « débat philo » sur l'amitié puis l'amour.

Outils utilisés : « C'est ta vie, l'encyclopédie qui parle d'amitié, d'amour et de sexe aux enfants » de Thierry Lenain ; le DVD « l'Odyssée de la vie » et « Le livre des interdits des petits et des grands » De Pittau et Gervais

## A lire

-Circulaire du 17 février 2003 sur « L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées » :

<http://eduscol.education.fr/cid46861/textes-referance.html>

-Guide parcours éducatif de santé :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sante/32/5/Guide\\_PES\\_v6\\_688325.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sante/32/5/Guide_PES_v6_688325.pdf)

-Standards pour l'éducation sexuelle en Europe, OMS bureau régional pour l'Europe et BzGA : [https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/11/Standards-OMS\\_fr.pdf](https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/11/Standards-OMS_fr.pdf)

-« Les profs, l'école et la sexualité », Claude Lelièvre et Francis Lec, Editions Odile Jacob

-« Choux, cigognes, « zizi sexuel », sexe des anges...parler sexe avec les enfants ? » Martine Gayda, Francis Martens, Monique Meyfroet, Reine Vander Linden, ouvrage à télécharger gratuitement : [http://www.yapaka.be/files/ta\\_sexualit.pdf](http://www.yapaka.be/files/ta_sexualit.pdf)

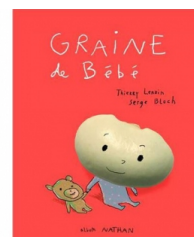


Quelques outils possibles :

-« 50 activités pour l'égalité filles-garçons » tome1 et tome 2 ; école primaire et 6e-

SEGPA, Collection Agir, Edition Réseau Canopé

-« C'est ta vie, l'encyclopédie qui parle d'amitié, d'amour et de sexe aux enfants », Thierry Lenain, Edition Oskar Jeunesse



-« Graine de bébé » Thierry Lenain, Serge Bloch, Editions Nathan

-« zizi ou zézette ? » Laetitia Zuccarelli, Editions Thierry Magnier

# L'actualité du réseau académique : accompagner les écoles et établissements

L'académie de Créteil dispose désormais d'un réseau de personnes-ressources, formées à l'éducation à la sexualité et disponibles pour conseiller une école ou un établissement sur ces aspects. Ces personnes-ressources sont des enseignants (de toutes disciplines), des infirmières, des conseillers principaux d'éducation.... Le besoin d'accompagnement d'une école ou d'un établissement peut se manifester à l'occasion d'un évènement particulier ou plus

largement dans le cadre de l'élaboration d'un projet abondant avec les élèves les stéréotypes sexuels, les discriminations, les questions d'égalité entre filles et garçons, ou visant une amélioration du climat scolaire. Tout école/établissement désireux d'un accompagnement peut faire appel au réseau académique des personnes-ressources en contactant : Sophie Pons, IA-IPR et Michelle Lorenzi, infirmière conseillère technique du rectorat (par mail : [ce.ipr@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr@ac-creteil.fr)). Les

personnes-ressources pourront conseiller l'équipe sur la démarche possible selon son projet, les outils existants et les partenariats pertinents. Pour un accompagnement plus construit et un suivi dans le temps, il est également possible désormais de demander une aide négociée en éducation à la sexualité (cf. campagnes d'inscription aux aides négociées via le plan académique de formation).

## Les auteurs : le groupe académique

A destination de tous les acteurs de l'éducation à la sexualité dans l'éducation nationale, cette lettre est rédigée par des enseignants, des infirmières et des inspecteurs de l'académie de Créteil. Elle a pour objectif d'aider celles et ceux qui s'investissent dans ce domaine en leur apportant régulièrement des ressources, des outils, des informations institutionnelles et des

éclairages scientifiques. Ont ainsi contribué à cette lettre n°8 : Mme ALAZARD Joëlle, enseignante de sciences de la vie et de la Terre, Mme ATTUYER Audrey, IEN sciences biologiques et sciences sociales appliquées, Mme FARINA BERLIOZ Elisabeth, IA-IPR histoire-géographie-EMC, Mme LORENZI Michelle, Infirmière conseillère technique auprès de la Rectrice, Mme PAUL Aude, enseignante de Lettres, Mme PONS Sophie, IA-IPR de

sciences de la vie et de la Terre, Mme POUGET Alexandra, IEN premier degré, Mme ROBIN Cécile, enseignante de sciences de la vie et de la Terre, Mme RONDET Sylviane, infirmière scolaire, M. ZARKA Yves, IA-IPR Etablissement Vie scolaire, Merci à : Carole Luchilo infirmière scolaire et Audrey Chenu professeure de écoles, personnes-ressources du réseau, pour leurs contributions.

Pour retrouver les lettres d'information et ressources :

[svt.ac-creteil.fr](http://svt.ac-creteil.fr) (thématique éducation à la santé et à la sexualité)

Pour nous suivre (twitter) :  
@EASexCreteil

Pour faire appel au réseau des personnes-ressources en éducation à la sexualité :

contacter S. Pons IA-IPR  
[ce.ipr@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr@ac-creteil.fr)

*Les principaux textes :*

*-Code de l'éducation : article. L312-16 ajouté suite à la loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception*

*-Circulaire n°2003-027 du 17 février 2003*

*-Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018 du 7 février 2013*

*-Circulaire de février 2016 sur le parcours éducatif de santé*